

**Les programmes du secteur
ARCHITECTURE, DESIGN,
AMÉNAGEMENT, URBANISME ET
ÉTUDES URBAINES**

Mise à jour des données sur les programmes et
suivi des recommandations de la Commission
des universités sur les programmes

Rapport n° 13 transmis par le Comité de suivi
sur les programmes au Comité des affaires
académiques

Juin 2003



CRPUQ
CONFÉRENCE DES RECTEURS
ET DES PRINCIPAUX
DES UNIVERSITÉS DU QUÉBEC

Table des matières

Introduction		1
Chapitre 1	Mise à jour des données sur les programmes, leurs effectifs et les unités académiques responsables.....	3
Chapitre 2	Suivi des recommandations de la Commission des universités sur les programmes	7
Chapitre 3	Bilan de la situation depuis les travaux de la CUP.....	11
Annexe I	Mandat du Comité de suivi sur les programmes et des groupes de travail (abrégé).....	13
Annexe II	Listes des membres du Comité de suivi sur les programmes et du Groupe de travail	16
Annexe III	Tableaux sur les effectifs étudiants, le corps professoral, le financement de la recherche et les crédits-étudiants.....	17

Introduction

La Conférence des recteurs et des principaux des universités du Québec a résolu en novembre 2000 de donner suite à trois recommandations du rapport final de la Commission des universités sur les programmes (CUP), soit la mise à jour des données sur les programmes, le suivi des recommandations des rapports sectoriels de la Commission et un bilan de la situation des programmes. Le mandat de piloter cette opération a été confié au Comité des affaires académiques de la CREPUQ.

À cette fin, des groupes de travail sont mis sur pied dans chacun des secteurs ou regroupements disciplinaires à l'image des sous-commissions qui avaient été formées dans le cadre des travaux de la CUP; les établissements universitaires qui offrent des programmes de grade dans un secteur donné désignent leur représentant au Groupe de travail correspondant. La supervision du travail est assurée par le Comité de suivi sur les programmes composé de professeurs honoraires provenant de disciplines et d'établissements différents qui connaissent bien le système universitaire et jouissent d'une bonne crédibilité auprès de la communauté. Chaque Groupe de travail tient deux réunions – ou trois, à titre exceptionnel – et produit un rapport à l'intention du Comité des affaires académiques. Le mandat plus détaillé du Comité de suivi sur les programmes et des groupes de travail est présenté en annexe, de même que les listes des membres du Comité de suivi et du Groupe de travail responsable de la production du rapport sur les programmes en architecture, design, aménagement, urbanisme et études urbaines.

Plusieurs recommandations contenues dans les rapports sectoriels de la Commission faisaient état de rapports de suivi à présenter à des dates précises dans le passé. Dans la plupart des cas, ces présentations n'ont pas eu lieu. Par ailleurs, dès les premières délibérations des groupes de travail, on a noté le manque de précision de recommandations quant à l'identification des responsables des initiatives à prendre.

Considérations méthodologiques

Le nouvel inventaire des programmes tient compte de tout changement, retrait ou ajout depuis la publication du rapport sectoriel de la CUP **paru en novembre 1999 (rapport n° 15)**. La programmation a été mise à jour et vérifiée à partir des sites Web ou des annuaires des établissements et des informations fournies par les représentants institutionnels lors des réunions. Certains documents ont également été consultés, comme les réactions officielles de certains établissements aux recommandations de la CUP et les contrats de performance. On rappelle que les contrats indiquent, par grand secteur disciplinaire, des engagements des universités pour, entre autres, augmenter les taux de diplomation.

Les données les plus récentes et les plus pertinentes sur les programmes sont recueillies à même deux sources. Généralement, les données sur les inscriptions, nouvelles inscriptions et diplômés viennent du Système de gestion des données sur l'effectif universitaire (GDEU) qui remplace l'ancien système de recensement des clientèles universitaires (RECU) du ministère de l'Éducation (MEQ). Les inscriptions (ou effectifs) sont celles des sessions d'automne. Les nouvelles inscriptions et les diplômés représentent les totaux de l'année civile.

Toutes les autres informations proviennent des bureaux de recherche institutionnelle des établissements ou leur équivalent. Autant que possible, les données présentées et la manière dont elles le sont reflètent celles des rapports sectoriels de la CUP qui constituent le point de départ obligé des travaux, exception faite de la numérotation des tableaux. Certaines informations peuvent avoir été enlevées ou ajoutées selon leur pertinence en lien avec le présent exercice. Dans le cas des données sur les taux de diplomation et les taux de placement, elles n'ont pu être mises à jour en raison de l'absence d'études plus récentes.

Chapitre 1

Mise à jour des données sur les programmes, leurs effectifs et les unités académiques responsables

Le tableau 1 présente un portrait mis à jour à l'automne 2002 de l'offre de programmes dans le présent secteur. Le tableau 2 donne le détail des changements survenus dans la programmation entre l'automne 1998 et l'automne 2002. On peut constater qu'au cours de cette période les trois écoles d'architecture (des universités Laval, McGill et de Montréal) ont instauré une nouvelle maîtrise professionnelle en architecture (M. Arch.).

Les programmes de baccalauréat en architecture des écoles francophones, devenus *pré-professionnels*, ont été révisés pour diminuer le nombre de cours et ramener la durée du programme à trois ans. À l'Université McGill, le baccalauréat en architecture (d'une durée d'un an) qui fait suite au baccalauréat de trois ans en sciences de l'architecture a été transformé en programme de maîtrise. En outre, le baccalauréat en architecture de l'Université de Montréal a été renommé baccalauréat en *design architectural*. À l'Université Laval, la maîtrise non professionnelle a été renommée maîtrise en *sciences de l'architecture* et mène maintenant à un grade de M. Sc. au lieu d'un M. Arch. maintenant réservé aux programmes professionnels.

D'autres changements survenus entre 1998 et 2002 touchent les études urbaines et l'urbanisme, l'UQAM offrant désormais deux mineures, une majeure et, conjointement avec l'INRS, une maîtrise. Par ailleurs, la maîtrise en analyse et gestion urbaines (ÉNAP-UQAM-INRS) n'est plus offerte que par l'ÉNAP.

Trois diplômes de deuxième cycle ont été créés entre 1998 et 2002 dans le secteur : deux à l'UQAM, qui sont intitulés *Connaissance et sauvegarde de l'architecture moderne* et *Design d'événements*, et un autre à l'Université de Montréal intitulé *Territoires et environnement*. Enfin, la maîtrise en aménagement de l'Université de Montréal comporte une nouvelle option intitulée *Design et complexité*.

En ce qui a trait à l'évolution des effectifs dans le secteur, on note d'abord (voir le tableau 3.1 en annexe) que l'instauration des maîtrises professionnelles en architecture provoque une hausse des effectifs totaux au second cycle. Parallèlement, comme les programmes de baccalauréat comportent une année de moins, les effectifs totaux des programmes sont en baisse depuis 2000. Il faudra attendre quelques années pour constater les véritables effets du changement dans le cheminement professionnel en architecture.

Comme on peut le constater au tableau 3.2, les effectifs en architecture de paysage à l'Université de Montréal se maintiennent. Quant aux effectifs du baccalauréat en design, orientation design industriel et du baccalauréat en design, orientation design d'intérieur, ils sont en augmentation importante. Les inscriptions dans le baccalauréat en design de l'environnement de l'UQAM sont plus ou moins stables depuis 1995, mais une hausse serait observée depuis l'automne 2002.

Au tableau 3.3a, on note particulièrement que les effectifs au baccalauréat en études urbaines et urbanisme tant à l'Université de Montréal qu'à l'UQAM, après avoir atteint un plancher en 1999, sont en hausse. Les baisses de clientèles enregistrées entre 1992 et 1999 auraient été causées par une saturation du marché survenue à la fin des années 1980. Plusieurs lois touchant l'urbanisme votées au tournant des années 1980 avaient entraîné une importante augmentation du nombre d'emplois en urbanisme au cours des années 1980. Comme au temps des travaux de la CUP, on constate que les inscriptions dans les

programmes varient selon la conjoncture de l'emploi. Aux études supérieures en aménagement et en urbanisme (tableau 3.3b), les effectifs se maintiennent. Seule la maîtrise conjointe en analyse et gestion urbaines a continué d'enregistrer une baisse importante d'effectifs, c'est pourquoi elle n'est plus offerte que par l'ÉNAP depuis 2000.

Concernant les unités académiques, il faut signaler qu'à l'INRS, il y a eu récemment une fusion des unités Culture-Urbanisation et Société, qui s'est accompagnée d'un ajout de ressources professorales. En plus des trois domaines mentionnés, l'INRS-UCS est aussi actif dans le domaine des sciences et technologies. À l'UQAM, grâce à l'obtention d'une Chaire du Canada en patrimoine urbain par l'École des sciences de la gestion, un nouvel Institut du patrimoine transfacultaire est en voie d'être créé. Par ailleurs, afin de rendre ses activités davantage complémentaires à celles des écoles d'architecture, l'École de design de l'établissement s'est dotée de deux nouvelles orientations : diffusion de la culture matérielle et développement durable. Avec la création d'une École d'environnement à l'Université McGill se présente l'occasion pour l'École d'architecture de l'établissement de s'investir elle aussi dans le domaine du développement durable.

Les données sur le corps professoral à l'automne 2001 sont présentées au tableau 4 en annexe III. À l'École d'architecture de l'Université de Montréal, la diminution des effectifs notée lors des travaux de la CUP n'aurait plus cours. L'embauche aurait repris dans les récentes années, en vue essentiellement de renouveler le corps professoral. Les données les plus récentes sur le financement de la recherche (1999-2000 et 2000-2001), ainsi que sur les crédits-étudiants (automne 2001), sont présentées aux tableaux 5 et 6 en annexe III du présent rapport. Les données sur le financement de la recherche peuvent ne pas comprendre les montants reçus de la Fondation canadienne pour l'innovation et elles doivent être interprétées avec beaucoup de circonspection.

Tableau 1 – Offre de programmes dans le secteur à l'automne 2002

	Concordia	Laval	McGill	UdeM	UQAC	UQAM	ÉNAP	INRS	TOTAL
Architecture									
Certificat ou mineure		✕							
Baccalauréat		•	✕•	•		note 1			3
Diplôme de 2 ^e cycle			•			⊙			2
Maîtrise		⊙• ²	⊙• ³	⊙ ⁴					5
Doctorat		note 5	•	note 6					1
Sous-total		3	5	2		1			11
Architecture de paysage									
Mineure				•					1
Baccalauréat				•					1
Maîtrise				note 7					
Doctorat				note 6					
Sous-total				2					2
Design									
Certificat				✕					
Baccalauréat				•• ⁸		• ⁹			3
Diplôme de 2 ^e cycle						⊙			1
Maîtrise				note 10					
Doctorat				note 6		• ¹¹			1
Sous-total				2		3			5
Aménagement, urbanisme et études urbaines									
Certificat ou mineure	⊙			•	✕	⊙⊙			4
Majeure	◇ ¹²					⊙◇			
Baccalauréat	• ¹²			•		•			3
Diplôme de 2 ^e cycle				•• ¹³		note 14		•	4
Maîtrise		• ¹⁵	•	•• ¹⁶		⊙✕ ¹⁷	⊙ ¹⁷	note 17	6
Doctorat	note 18	• ¹⁵	note 18	• ⁶		note 19		• ¹⁹	3
Sous-total	2	2	1	8		4	1	2	20
◇ : possibilité d'obtenir un baccalauréat avec majeure ⊙ = nouveau ⊙ = omis dans le rapport de la CUP ✕ = en suspension d'admissions ou abandonné									

Source : établissements universitaires.

- Le baccalauréat en design de l'environnement de l'UQAM offre une formation de base en design architectural.
- Nouvelle maîtrise professionnelle** (M. Arch.) et maîtrise post-professionnelle (M. Sc.).
- Nouvelle maîtrise professionnelle** (M. Arch. I) et maîtrise post-professionnelle (M. Arch. II).
- Nouvelle maîtrise professionnelle** (M. Arch.) et options en aménagement, en conception, modélisation et fabrication assistées par ordinateur et en conservation de l'environnement bâti à la maîtrise en aménagement (M. Sc. A.).
- Dans le cadre du Ph. D. en aménagement du territoire et développement régional, un projet de recherche en architecture peut être présenté.
- Dans le cadre du doctorat en aménagement, les étudiants présentent un projet de recherche relevant de l'une des disciplines suivantes : architecture, architecture de paysage, urbanisme, design d'intérieur et design industriel.
- Option *Paysage* de la maîtrise en aménagement.
- Baccalauréat en design, orientation design d'intérieur; baccalauréat en design, orientation design industriel.
- Baccalauréat en design de l'environnement.
- Option en aménagement et **nouvelle option en design et complexité** à la maîtrise en aménagement.
- Doctorat en études et pratiques des arts offert conjointement par six départements de l'UQAM : arts plastiques, danse, histoire de l'art, théâtre, design, musique.
- B. A. *Major/Specialization/Honours* en études urbaines.
- DESS en montage et gestion de projets d'aménagement (offert en collaboration avec HEC); DESS en gestion urbaine pour les pays en développement; **nouveau DESS intitulé Territoires et environnement**.
- Nouveau DESS en planification territoriale et développement local constitué d'activités en géographie et traité dans le secteur des programmes de géographie, histoire, etc.
- Maîtrise et doctorat en aménagement du territoire et développement régional.
- Maîtrise en aménagement (M. Sc. A.) et maîtrise en urbanisme (M. Urb.).
- La **nouvelle maîtrise en études urbaines** (incluant un volet professionnel avec stages) est offerte conjointement par l'INRS et l'UQAM et la maîtrise en analyse et gestion urbaines **n'est plus offerte que par l'ÉNAP**.
- Les étudiants peuvent être admis au doctorat sur une base individuelle.
- Programme conjoint de doctorat en études urbaines INRS-UQAM.

Tableau 2 – Détail des changements dans la programmation survenus entre l'automne 1998 et l'automne 2002

Établissement	Nom du programme	Suspension des admissions ou abandon	Nouveau	Modifié	Erreur dans le rapport de la CUP	Remarques
Concordia	Mineure en études urbaines				✓	Programme omis dans le rapport de la CUP. Les admissions y avait été suspendues entre 1999 et 2002.
Laval	Mineure ou certificat en études architecturales	✓				
	Maîtrise professionnelle en architecture (M. Arch.)		✓			
McGill	B. Arch. suivant le B. Sc. (architecture)				✓	Ce programme d'un an qui ne constituait que le prolongement du B. Sc. d'une durée de trois ans a été transformé en programme de maîtrise professionnelle.
	Maîtrise prof. (M. Arch. I)		✓		✓	Ce programme n'était pas offert en 1998.
U. de M.	Maîtrise professionnelle en architecture (M. Arch.)		✓			
	Certificat en design d'intérieur	✓				
	Option en design et complexité		✓			
	DESS <i>Territoires et environnement</i>		✓			Nouvelle option à la maîtrise en aménagement.
UQAC	Certificat ou mineure en aménagement du territoire	✓	✓			Le programme créé en 1999 est en suspension d'admissions depuis 2002.
UQAM	DESS en connaissance et sauvegarde de l'architecture moderne		✓			
	DESS en design d'événements		✓			
	Mineures en urbanisme opérationnel et en patrimoine urbain		✓			
	Majeure en études urbaines		✓			
INRS-UQAM	Maîtrise en études urbaines		✓		✓	Ce programme n'était pas offert en 1998.
ÉNAP	Maîtrise en analyse et gestion urbaines			✓		Ce programme offert conjointement par l'ÉNAP, l'INRS et l'UQAM n'est plus offert que par l'ÉNAP.

Chapitre 2

Suivi des recommandations de la CUP

Il faut noter d'emblée que la production d'un rapport au printemps 2000 telle qu'annoncée dans les recommandations n'a pas eu lieu, comme ce fut le cas dans la plupart des autres secteurs.

Recommandation 1 – Équipements informatiques

<i>« Que les unités académiques en architecture, design, aménagement, urbanisme et études urbaines s'assurent d'une complémentarité à l'égard de leurs équipements et logiciels hautement spécialisés. Qu'elles examinent les avenues de concertation à mettre de l'avant pour l'achat de tels équipements et logiciels et qu'elles en fassent rapport à la Commission avant avril 2000. »</i>	La situation a évolué très rapidement. Les étudiants se procurent maintenant des portables. L'acquisition des logiciels demeure un problème.
--	---

La recommandation est plus ou moins désuète puisque depuis quelques années, les unités du secteur encouragent ou obligent les étudiants à se procurer un ordinateur portable. Certaines universités collaborent à des programmes de financement pour l'achat d'appareils. Les réseaux et les infrastructures sont fournis par les établissements, de même que certains logiciels. Mais il n'existe toujours pas de politique pour faciliter l'achat des logiciels. Les membres du Groupe de travail estiment qu'il serait opportun de concevoir une telle politique pour des achats en groupe.

Recommandation 2 – Stages en milieu public

<i>« Que le ministère de l'Éducation favorise la concertation entre les différents ministères concernés et les incite à jouer un rôle accru dans la formation en architecture, design, aménagement, urbanisme et études urbaines par : 1) la reconnaissance officielle de l'activité de stage; 2) l'accueil annuel chez eux d'un nombre significatif de stagiaires; 3) l'appui financier à de telles activités au sein des municipalités. »</i>	Aucune suite n'a été accordée à cette recommandation, mais les besoins pour l'accueil des stagiaires se multiplient.
---	---

Selon les membres du Groupe de travail, le ministère de l'Éducation n'aurait pas accordé de suite à cette recommandation. Quoi qu'il en soit, il n'est pas clair que le Ministère soit en mesure de favoriser la concertation interministérielle. Toutefois, les besoins pour l'accueil des stagiaires (en cours d'études) se multipliant et se manifestant tant dans le milieu privé que public, il y a lieu de mieux planifier l'accueil des stagiaires dans l'ensemble des disciplines du présent secteur.

Recommandation 3 – Révision de la formation professionnelle

<i>« Qu'un comité composé des directeurs d'écoles d'architecture et des représentants de l'Ordre des architectes du Québec et de l'Association des stagiaires en architecture examinent les mécanismes d'accès à la profession d'architecte – en particulier les exigences du stage professionnel – et recommandent, s'il y a lieu, aux intervenants concernés des mesures susceptibles de faciliter le passage entre la formation universitaire et l'accès à l'exercice de la profession. Que ce comité produise un rapport de suivi et le transmette à la Commission avant avril 2000. »</i>	Aucun comité n'a été formé, mais le Comité de la formation des architectes pourrait assumer cette tâche.
--	---

Même si les écoles d'architecture ont décidé d'allonger les formations menant à la pratique professionnelle – selon une tendance observée ailleurs en Amérique du Nord dictée en partie par l'ALÉNA –, l'Ordre des architectes exige toujours, comme c'est le cas aussi dans les autres provinces canadiennes, la réussite d'un stage d'une durée de trois ans, une durée perçue comme étant excessive par les étudiants qui se considèrent comme de la main-d'œuvre bon marché. Ceux-ci auraient pour cette raison une mauvaise impression de la profession.

En outre, les conditions d'accès à la profession varient d'un pays à l'autre, ce qui n'est peut-être plus souhaitable dans un contexte de mondialisation.

La recommandation 3 formulée au temps des travaux de la CUP, qui n'a pas connu de suites, apparaît donc plus que jamais pertinente et pourrait être prise en charge par le Comité de la formation des architectes qui devrait s'assurer d'obtenir l'opinion des trois directeurs d'école d'architecture et des représentants des stagiaires.

Recommandation 4 – Mobilité des étudiants au premier cycle

<i>« Que des mécanismes soient mis en place afin de favoriser la mobilité des étudiants du premier cycle entre les trois écoles d'architecture (Laval, McGill, UdeM) ainsi que ceux du programme de design de l'environnement du Département de design de l'UQAM. Qu'un rapport de suivi soit transmis à la Commission avant avril 2000. »</i>	Les autorisations d'études hors établissement peuvent maintenant s'obtenir par voie électronique. Cela dit, les étudiants en design de l'environnement de l'UQAM ont toujours des difficultés à obtenir des équivalences.
--	--

Les étudiants qui veulent passer d'un programme pré-professionnel à un autre peuvent désormais bénéficier de l'informatisation de l'entente sur les autorisations d'études hors établissement de la CREPUQ, qui simplifie les démarches. En ce qui a trait aux étudiants de l'UQAM, il semble qu'ils éprouvent toujours des difficultés à obtenir des équivalences, mais les responsables des programmes des autres établissements sont favorables à l'idée d'améliorer la situation.

Recommandation 5 – Accès des diplômés de l’UQAM aux maîtrises professionnelles

<i>« Que le Département de design de l’UQAM poursuive les discussions avec chacune des trois écoles d’architecture (Laval, McGill, U. de M.) afin de définir le type de collaboration interuniversitaire relative à la nouvelle formation professionnelle à la maîtrise en architecture. Qu’un rapport de suivi soit transmis à la Commission avant avril 2000. »</i>	Les diplômés en design de l’environnement de l’UQAM peuvent être admis dans les programmes de maîtrise après examen de leur dossier et moyennant la réussite d’une scolarité probatoire.
---	---

Les diplômés du baccalauréat en design de l’environnement de l’UQAM, particulièrement ceux qui ont choisi un cheminement en design architectural, peuvent être admis dans les trois programmes de maîtrise professionnelle après examen de leur dossier et réussite d’une scolarité probatoire pouvant atteindre 30 crédits. Comme les programmes de maîtrise sont contingentés, la décision d’admettre les candidats de l’UQAM, comme tous les autres candidats, est à l’entière discrétion des unités d’architecture. Des discussions devraient avoir cours entre les responsables de l’École de design de l’UQAM et des écoles d’architecture pour faciliter de manière générale l’accès des diplômés de l’UQAM aux programmes de maîtrise professionnelle en architecture.

Recommandation 6 – Collaboration entre l’UQAM et l’Université de Montréal en urbanisme

<i>« Que le Département d’études urbaines et touristiques de l’UQAM et l’Institut d’urbanisme de l’Université de Montréal établissent un mécanisme formel de collaboration sur le plan de l’offre de cours des programmes de baccalauréat en urbanisme et qu’ils en fassent rapport à la Commission avant avril 2000. »</i>	Il y a déjà eu des échanges d’étudiants, mais les effectifs dans les programmes des deux établissements étant en hausse depuis 2001, ils ont cessé.
---	--

Des échanges d’étudiants entre les deux universités ont eu cours en 1999, dans un contexte où les clientèles étaient en baisse. Mais comme depuis quelques années la conjoncture de l’emploi est nettement meilleure et que les inscriptions sont en hausse, le projet n’a pas connu de suites.

Chapitre 3

Bilan de la situation depuis la fin des travaux de la CUP

Tel qu'annoncé dans le rapport de la CUP, suivant une tendance observée ailleurs en Amérique du Nord et dictée par l'ALÉNA, les diplômes donnant accès à la profession d'architecte sont dorénavant des diplômes de maîtrise. Les programmes de baccalauréat sont devenus des programmes *pré-professionnels*. Dans les établissements francophones, le contenu de formation des baccalauréats a été réduit d'une année et dans le cas de l'Université McGill, la quatrième année de formation au premier cycle, qui constituait un autre programme, a été transformée en programme de maîtrise. Des ajustements restent à faire quant aux informations diffusées par l'Ordre des architectes du Québec et éventuellement dans le Code des professions.

Devant ce fait accompli où les formations professionnelles à l'université ont été allongées, la durée de trois ans du stage de fin d'études imposé par l'Ordre, comme ailleurs au Canada, et contesté au temps des travaux de la CUP, paraît d'autant plus déraisonnable. En outre, comme les exigences quant aux grades et aux stages sont très variables d'un pays à l'autre et que les architectes sont de plus en plus appelés à travailler à l'étranger, les membres du Groupe de travail estiment qu'il y aurait lieu de voir à une certaine harmonisation.

C'est pourquoi le Groupe de travail recommande au Comité de la formation des architectes d'examiner les mécanismes d'accès à la profession et de suggérer au Comité des Conseils d'architecture du Canada, s'il y a lieu, des mesures susceptibles de faciliter le passage entre la formation universitaire et l'accès à l'exercice de la profession, tenant compte de ce qui a cours dans d'autres pays. À cette fin, le Comité de la formation devrait consulter les trois directeurs d'école d'architecture, ainsi que des représentants de l'Association des stagiaires en architecture.

Au sujet des diplômés de l'UQAM en design de l'environnement, particulièrement ceux qui ont fait un cheminement en design architectural, ils peuvent être admis aux programmes de maîtrise professionnelle en architecture après examen de leur dossier et réussite d'une scolarité probatoire. Comme les programmes de maîtrise sont contingentés, chaque dossier d'étudiant est évalué en le comparant aux autres et la décision finale d'admettre le candidat, comme tous les autres candidats, appartient aux unités d'architecture.

En urbanisme et études urbaines, de nouveaux débouchés pour les diplômés sont apparus entre autres avec la fusion des municipalités et l'adoption des schémas d'aménagement des municipalités régionales de comté (MRC). En outre, l'environnement bâti suscite aujourd'hui un nouvel intérêt. Ainsi, depuis 1999, les inscriptions dans les programmes de premier cycle sont en hausse.

Les membres du Groupe de travail ont signalé que la diplomation s'est améliorée aux baccalauréats en architecture du paysage (à l'Université de Montréal), en études urbaines (à Concordia) et en design de l'environnement (à l'UQAM) comparativement à la situation, observée en 1994, des cohortes ayant débuté en 1988-1989 ou en 1989-1990, telle que décrite dans le rapport de la CUP. En effet, plusieurs changements ont été apportés aux programmes concernés au cours de la dernière décennie, qui ont eu des effets positifs sur la persévérance.

Enfin, des changements qui auront cours dans un très proche avenir sont à signaler : à l'Université Concordia, la seule unité académique concernée par les activités du présent secteur, le Département de géographie, est sur le point de changer de nom; il deviendra le *Department of Geography, **Environment & Planning***. Les programmes spécialisés en études urbaines changeront également de nom. À compter de l'automne 2003, ils s'intituleront : *Specialization* et *Honours **in Urban Planning***. Ces changements visent l'accréditation des formations par l'Ordre professionnel des urbanistes.

À l'Université de Montréal, un projet de programme de deuxième cycle en design urbain est sur la table, ainsi qu'un baccalauréat bidisciplinaire en géographie et urbanisme. Le programme de deuxième cycle en design urbain est un projet conjoint faisant appel aux ressources de l'Université McGill, de l'Université de Montréal et de la Ville de Montréal.

À l'Université Laval, un projet de doctorat en architecture est en cours d'élaboration et deux microprogrammes en Animation du patrimoine (historique et culturel, et local et régional) formeront bientôt un diplôme de deuxième cycle.

À l'UQAM, une spécialisation en gestion des grandes villes et métropoles au MBA-cadre et un nouveau DESS en design d'équipements de transport seront offerts à compter de l'automne 2003, en collaboration avec l'INRS-UCS dans le premier cas. L'École de design compte également un projet de maîtrise en design architectural, axée sur le développement durable et intitulée *Infrastructure et territoire*, faisant appel aux ressources du Département des sciences de la Terre et de l'atmosphère.

En terminant, il faut signaler que les disciplines du présent secteur font face à un problème grandissant d'accueil des stagiaires en cours de formation, comme la plupart des autres secteurs professionnels.

Cadre de référence du Comité de suivi sur les programmes (CSP) et des groupes de travail sectoriels (abrégé)

Dans son « Rapport final présenté au ministre d'État à l'Éducation et à la Jeunesse » et intitulé : *Pour une vision concertée de la formation universitaire : diversité et complémentarité*, la Commission des universités sur les programmes (CUP) a formulé les trois recommandations suivantes à l'intention de la CREPUQ :

- « 2. *Que la CREPUQ, en collaboration avec le ministère de l'Éducation, prenne les moyens et alloue les ressources requises pour que les données colligées par la CUP soient constamment mises à jour;*
3. *Que la CREPUQ, pour assurer un suivi aux travaux de la Commission, avise des moyens de surveiller les suites données par les universités aux recommandations contenues dans les derniers (sic) rapports de la CUP, du fait de la fin de ses activités;*
4. *Que la CREPUQ, afin de poursuivre le travail de rationalisation dans l'offre de programmes et de maintenir une complémentarité dans la programmation, organise, périodiquement, une rencontre des représentants des universités par secteur disciplinaire, sur le modèle des 23 sous-commissions, pour faire le point sur l'évolution de la situation des programmes depuis la publication des rapports de la CUP; ».*

Le Conseil d'administration de la CREPUQ a résolu, en novembre 2000, d'assurer la mise en œuvre de ces recommandations en confiant au Comité des affaires académiques le soin d'y donner suite. À cette fin, des groupes de travail sont mis sur pied dans chacun des secteurs ou regroupements disciplinaires ; les établissements universitaires qui offrent des programmes de grade dans un secteur donné désignent leurs représentants au groupe de travail correspondant.

Le CA a également convenu de former un Comité de suivi sur les programmes composé de professeurs honoraires provenant de disciplines et d'établissements différents, qui connaissent bien le système universitaire et jouissent d'une bonne crédibilité auprès de la communauté. Le mandat du Comité, dont les membres assumeront à tour de rôle la présidence des groupes de travail, consiste à superviser la réalisation des travaux et à en assurer la cohérence, en liaison avec le Comité des affaires académiques.

Chaque groupe de travail tiendra deux réunions – ou trois, à titre exceptionnel – et produira, à l'intention du Comité des affaires académiques, un court rapport qui contiendra la mise à jour des données pertinentes et fera état de la situation des programmes et des activités de collaboration poursuivies depuis la publication du rapport de la CUP, lequel constituera son point de départ obligé.

[...]

Pour ce qui est de l'invitation à « poursuivre le travail de rationalisation dans l'offre de programmes et de maintenir une complémentarité dans la programmation », selon la recommandation 4, en faisant « le point sur l'évolution de la situation des programmes depuis la publication des rapports de la CUP », les groupes de travail pourraient à leur tour formuler des recommandations, étant entendu qu'il appartient au Comité des affaires académiques d'y donner suite, s'il y a lieu.

Programme d'activités et calendrier

On trouvera à la page suivante la liste des disciplines ou groupes de disciplines classés dans l'ordre où ils seront examinés par les groupes de travail correspondants au cours des trois prochaines années.

Il est à noter que les changements ci-après ont été apportés aux regroupements disciplinaires retenus par la CUP :

- a) « travail social et animation sociale et culturelle » ont été retirés du groupe # 11 (« sciences infirmières, santé communautaire, épidémiologie », etc.) et placés dans le nouveau regroupement # 13 avec « criminologie », qui faisait partie du groupe # 5 (« science politique, sociologie et disciplines apparentées », etc.);
- b) « droit » et « philosophie et éthique » sont séparés en deux secteurs distincts;
- c) « études et production cinématographiques », qui faisaient partie du groupe # 19 (« arts visuels et médiatiques, danse, art dramatique, etc. »), ont été reclassées dans le groupe # 6 avec « communication »;
- d) « musique », qui a fait l'objet du tout premier rapport de la CUP, a été placée avec les autres disciplines artistiques dans le groupe # 19 (« arts visuels et médiatiques, danse, art dramatique, etc. »);
- e) « podiatrie » a été ajoutée au groupe # 16 (« orthophonie et audiologie, ergothérapie, physiothérapie », etc.) ;
- f) « optométrie » est passée du groupe # 16 (« orthophonie et audiologie, ergothérapie, physiothérapie », etc.) au groupe # 21 (« médecine dentaire et pharmacie »).

Enfin, considérant que l'éducation, l'éducation physique et l'enseignement des arts devraient faire l'objet de travaux concomitants, il est prévu que les groupes de travail chargés de ces secteurs puissent siéger au cours de la même période.

Adopté par le Comité des affaires académiques le 11 mai 2001

Regroupements disciplinaires et calendrier des travaux

AN 1

1. Physique, mathématiques, informatique
2. Études littéraires, langues et littératures modernes et études anciennes
3. Linguistique, traduction, français et anglais
4. Philosophie et éthique
5. Science politique, sociologie et disciplines apparentées, anthropologie, études féministes, sciences du loisir et récréologie
6. Communication, études et production cinématographiques
7. Génie
8. Théologie et sciences des religions

AN 2

9. Biologie, chimie, biochimie, microbiologie, sciences biomédicales et sciences de l'environnement
10. Sciences de la terre, de l'eau et de l'atmosphère
11. Formation postdoctorale en médecine
12. Psychologie, psychoéducation et sexologie, travail social, animation sociale et culturelle, criminologie
13. Architecture, design, aménagement, urbanisme et études urbaines
14. Histoire, géographie, archivistique, bibliothéconomie, sciences de l'information, archéologie, démographie
15. Orthophonie et audiologie, ergothérapie, physiothérapie, sciences de la réadaptation, ergonomie, chiropratique, pratique sage-femme, podiatrie
16. Médecine dentaire, pharmacie et optométrie

AN 3

17. Éducation
18. Éducation physique et sciences de l'activité physique
19. Arts visuels et médiatiques, danse, art dramatique, musique, enseignement des arts, histoire de l'art et muséologie
20. Études en administration, économique et relations industrielles
21. Droit
22. Sciences infirmières, santé communautaire, épidémiologie, hygiène du milieu, gérontologie et gestion des services de santé
23. Sciences de l'agriculture, médecine vétérinaire, nutrition, sciences des aliments et sciences de la consommation

Adopté par le Comité des affaires académiques le 2 mars 2001 et révisé en septembre 2002.

Liste des membres du Comité de suivi sur les programmes

DEROME, Jean-Robert	Professeur honoraire du Département de physique de l'Université de Montréal
DIORIO, Mattio	Professeur honoraire de l'École des hautes études commerciales (HÉC)
DOMINGUE, Nicole	Professeure honoraire du Département de linguistique de l'Université McGill
GODBOUT, Paul	Président du Comité de suivi et professeur honoraire du Département d'éducation physique de l'Université Laval
GOULET, Georges	Professeur honoraire du secteur de l'éducation, UQAH
LEROUX, Adrien	Professeur honoraire du Dép. de génie électrique et de génie Informatique de l'Université de Sherbrooke
SABOURIN, Jean-Guy	Professeur honoraire du Département de théâtre de l'UQAM

Liste des membres du Groupe de travail sur le secteur Architecture, design, aménagement, urbanisme et études urbaines

BERGMANN, Borkur	École de design, UQAM
COVO, David	<i>School of Architecture</i> , McGill
DE PAOLI, Giovanni	École d'architecture, Université de Montréal
GAUTHIER, Pierre	<i>Dept. of Geography, Urban Studies Programme</i> , Concordia
PICHÉ, Denise*	École d'architecture, Université Laval
SÉNÉCAL, Gilles*	INRS-Urbanisation, culture et société
CARREAU, Isabelle	CREPUQ
LEROUX, Adrien	Président du Groupe de travail et membre du Comité de suivi sur les programmes
VIGNOLA, Julie	CREPUQ

* Remplacés, respectivement, lors de la deuxième réunion, par messieurs Mario Carrier, du Département d'aménagement, et Marc Termote.

– Annexe III –

**Tableaux sur les effectifs étudiants, le corps professoral,
le financement de la recherche et les crédits-étudiants**

Tableau 3.1 – Données sur les programmes d'architecture

Baccalauréats					Certificat ¹					Diplômes de 2 ^e cycle					Maîtrises					Doctorat	
INSCRIPTIONS TOTALES À L'AUTOMNE (temps plein et temps partiel)																					
	Laval	McGill ²	UdeM	Total		Laval		McGill	UQAM ³		Laval ⁴	McGill ²	UdeM ⁵	Total		McGill					
1986	300	191	266	757	1986			1986	3		1986	17	27	44	1986						
1987	295	177	261	733	1987			1987	0		1987	15	37	52	1987						
1988	293	183	261	737	1988			1988	0		1988	14	45	59	1988						
1989	291	180	286	757	1989			1989	5		1989	15	54	69	1989						
1990	285	179	301	765	1990			1990	7		1990	14	47	61	1990	1					
1991	308	178	290	776	1991	42		1991	4		1991	24	49	73	1991	1					
1992	317	185	284	786	1992	114		1992	9		1992	27	53	80	1992	1					
1993	313	190	265	768	1993	74		1993	6		1993	27	60	87	1993	1					
1994	304	194	266	764	1994	46		1994	8		1994	22	61	83	1994	5					
1995	307	188	261	756	1995	44		1995	9		1995	28	54	82	1995	6					
1996	301	196	275	772	1996	29		1996	7		1996	27	54	81	1996	9					
1997	275	192	258	725	1997	24		1997	1		1997	12	57	69	1997	9					
1998	273	175	284	732	1998	23		1998	3		1998	23	59	82	1998	9					
1999	290	167	294	751	1999	20		1999	0		1999	27	90	117	1999	10					
2000	290	174	313	777	2000	25		2000	1		2000	21	99	120	2000	12					
2001	303	170	257	730	2001	13		2001	0	8	2001	52	83	70	2001	19					
NOUVELLES INSCRIPTIONS																					
1992	97	78	89	264	1992	116		1992	9		1992	18	20	38	1992						
1993	91	75	83	249	1993	78		1993	7		1993	16	29	45	1993						
1994	93	85	76	254	1994	52		1994	9		1994	6	16	22	1994	4					
1995	96	83	56	235	1995	51		1995	9		1995	11	20	31	1995	1					
1996	95	88	83	266	1996	31		1996	7		1996	12	24	36	1996	3					
1997	58	86	83	227	1997	26		1997	1		1997	6	21	27	1997	0					
1998	88	74	85	247	1998	26		1998	3		1998	17	24	41	1998	1					
1999	105	80	84	269	1999	19		1999	1		1999	14	58	72	1999	3					
2000	86	56	122	264	2000	29		2000	1		2000	11	50	61	2000	5					
2001	107	43	96	246	2001	15		2001	0	8	2001	40	46	70	2001	8					
DIPLOMÉS DÉCERNÉS																					
1990	69	65	55	189	1990			1990	3		1990	3	16	19	1990						
1991	66	65	59	190	1991			1991	4		1991	2	10	12	1991						
1992	74	66	53	193	1992	14		1992	3		1992	6	15	21	1992						
1993	64	65	66	195	1993	16		1993	5		1993	7	16	23	1993						
1994	75	82	43	200	1994	25		1994	3		1994	10	15	25	1994						
1995	76	81	46	203	1995	19		1995	5		1995	2	26	28	1995						
1996	72	79	45	196	1996	16		1996	5		1996	11	13	24	1996						
1997	54	82	71	207	1997	15		1997	4		1997	7	13	20	1997						
1998	65	91	44	200	1998	5		1998	0		1998	3	16	19	1998	1					
1999	68	76	60	204	1999	6		1999	0		1999	3	14	17	1999	1					
2000	64	48	46	158	2000	5		2000	0		2000	7	39	46	2000	1					
2001	59	40	114	213	2001	4		2001	1		2001	11	57	68	2001	0					

1 Programme en suspension d'admissions à l'automne 2002.

2 Depuis 1999, il n'y a plus de quatrième année professionnelle au premier cycle; les inscriptions, nouvelles inscriptions et diplômés dans la voie professionnelle s'enregistrent à la maîtrise.

3 Nouveau DESS en connaissance et sauvegarde de l'architecture moderne.

4 Depuis 2001, une nouvelle maîtrise professionnelle en architecture est offerte; les effectifs sont combinés à ceux de la maîtrise de type recherche.

5 Nouvelle maîtrise professionnelle.

Source : système GDEU (RECU) du ministère de l'Éducation.

Tableau 3.2 – Données sur les programmes d'architecture du paysage et de design

Bac. en architecture de paysage		Mineur en design de jardin		Baccalauréats en design				Certificat en design d'intérieur		
INSCRIPTIONS TOTALES À L'AUTOMNE (temps plein et temps partiel)										
	UdeM		UdeM ¹		UdeM ²	UdeM ³	UQAM ⁴	Total		UdeM ⁵
1986	141	1986		1986	193		312	505	1986	
1987	133	1987		1987	199		306	505	1987	29
1988	117	1988		1988	203		319	522	1988	33
1989	118	1989		1989	210		317	527	1989	43
1990	129	1990		1990	215		315	530	1990	55
1991	125	1991		1991	145		297	442	1991	54
1992	117	1992		1992	153		295	448	1992	53
1993	115	1993		1993	136		290	426	1993	39
1994	118	1994		1994	131		254	385	1994	27
1995	126	1995		1995	162		266	428	1995	21
1996	105	1996	8	1996	178		231	409	1996	25
1997	119	1997	28	1997	201		220	421	1997	26
1998	109	1998	46	1998	225	26	232	483	1998	22
1999	103	1999	45	1999	240	64	232	536	1999	8
2000	104	2000	46	2000	252	104	237	593	2000	1
2001	114	2001	33	2001	262	129	248	639	2001	0
NOUVELLES INSCRIPTIONS										
1992	39	1992		1992	46		102	148	1992	33
1993	37	1993		1993	50		108	158	1993	20
1994	43	1994		1994	49		87	136	1994	9
1995	34	1995		1995	42		96	138	1995	10
1996	34	1996	8	1996	60		74	134	1996	21
1997	46	1997	32	1997	61		81	142	1997	20
1998	38	1998	34	1998	65	26	101	192	1998	14
1999	31	1999	32	1999	73	45	105	223	1999	4
2000	37	2000	37	2000	85	46	101	232	2000	0
2001	51	2001	34	2001	77	48	109	234	2001	0
DIPLÔMES DÉCERNÉS										
1990	16	1990		1990	38		63	101	1990	6
1991	21	1991		1991	52		74	126	1991	11
1992	27	1992		1992	33		62	95	1992	18
1993	26	1993		1993	46		56	102	1993	17
1994	21	1994		1994	40		66	106	1994	13
1995	16	1995		1995	9		43	52	1995	15
1996	28	1996		1996	32		56	88	1996	6
1997	20	1997	0	1997	27		41	68	1997	9
1998	27	1998	3	1998	32		46	78	1998	8
1999	25	1999	6	1999	45		65	110	1999	11
2000	20	2000	17	2000	51		34	85	2000	2
2001	22	2001	18	2001	35	14	49	98	2001	1

1 Données de l'établissement.

2 Baccalauréat en design industriel devenu en 1998 un baccalauréat en design, orientation design industriel. En 1991-1992, les admissions au baccalauréat en design industriel avaient été suspendues, ce qui explique la baisse des inscriptions de 1991 à 1994 et le peu de diplômes décernés en 1995.

3 Baccalauréat en design, orientation design d'intérieur.

4 Baccalauréat en design de l'environnement.

5 Programme en suspension d'admissions depuis 2000.

Source : système GDEU (RECU) du ministère de l'Éducation.

Tableau 3.3a – Données sur les programmes de premier cycle en aménagement, urbanisme et études urbaines

Baccalauréats urbanisme/études urbaines

**INSCRIPTIONS TOTALES À L'AUTOMNE
(temps plein & temps partiel)**

	Concordia ¹	UdeM ²	UQAM ³	Total
1986	134	152	281	567
1987	135	207	218	560
1988	146	201	194	541
1989	148	202	211	561
1990	146	183	274	603
1991	160	177	305	642
1992	153	145	354	652
1993	190	149	327	666
1994	157	118	267	542
1995	128	112	224	464
1996	121	95	186	402
1997	118	86	160	364
1998	114	67	127	308
1999	148	54	109	311
2000	148	62	127	337
2001	173	86	141	400

NOUVELLES INSCRIPTIONS

1992	67	58	147	272
1993	90	67	88	245
1994	38	36	72	146
1995	30	29	75	134
1996	44	33	67	144
1997	37	27	33	97
1998	42	22	35	99
1999	71	18	38	127
2000	66	28	59	153
2001	79	53	52	184

DIPLÔMES DÉCERNÉS

1990	26	68	42	136
1991	28	49	50	127
1992	32	59	36	127
1993	21	46	79	146
1994	25	44	89	158
1995	31	35	74	140
1996	24	37	72	133
1997	35	20	51	106
1998	27	33	44	104
1999	15	27	46	88
2000	27	14	30	71
2001	18	17	27	62

Mineures et certificat urbanisme/études urbaines

	Concordia ¹	UdeM ²	UQAC ³	Total
1986	7			7
1987	7			7
1988	6			6
1989	9			9
1990	9			9
1991	7			7
1992	4			4
1993	7			7
1994	6			6
1995	7			7
1996	5	8		13
1997	9	9		18
1998	4	6		10
1999	2	7		9
2000	3	6		9
2001	6	14	1	21

1992	n.d.			0
1993	n.d.			0
1994	n.d.			0
1995	n.d.			0
1996	n.d.	8		8
1997	n.d.	13		13
1998	n.d.	9		9
1999	n.d.	14		14
2000	n.d.	12		12
2001	n.d.	15	1	16

1990	2			2
1991	1			1
1992	3			3
1993	2			2
1994	1			1
1995	1			1
1996	1			1
1997	0	1		1
1998	3	1		4
1999	1	7		8
2000	0	3		3
2001	1	2		3

- 1 BA with Major/Specialization/Honours in Urban Studies
- 2 Baccalauréat en urbanisme
- 3 Baccalauréat en urbanisme et nouveau baccalauréat avec majeure en études urbaines offert depuis l'automne 2000

- 1 Les données sur les nouvelles inscriptions dans le système GDEU sont erronées
- 2 Mineur en urbanisme; données de l'établissement
- 3 Certificat ou mineure en aménagement du territoire

Source : système GDEU (RECU) du ministère de l'Éducation.

Tableau 3.3b – Données sur les programmes de cycles supérieurs en aménagement, urbanisme et études urbaines

Diplômes de 2 ^e cycle en aménagement				Maîtrises en aménagement et en urbanisme							Doctorats en aménagement et en études urbaines					
INSCRIP. TOT. À L'AUTOMNE (temps plein & temps partiel)																
UdeM ¹	UdeM ²	Total		Laval ¹	McGill ²	UdeM ³	UdeM ⁴	UQAM & INRS ⁵	UQAM ENAP & INRS ⁶	Total	Laval ¹	UdeM ²	UQAM & INRS ³	Total		
1986				1986	60	51	102	53	66	332	1986		40		40	
1987				1987	49	47	84	53	80	313	1987		36		36	
1988				1988	62	52	83	57	80	334	1988		39		39	
1989				1989	73	47	76	72	79	347	1989		41		41	
1990				1990	98	53	82	67	72	372	1990		37		37	
1991				1991	93	52	92	66	90	393	1991		36		36	
1992				1992	93	35	86	74	119	407	1992		56	4	60	
1993				1993	92	33	65	85	120	395	1993		60	13	73	
1994				1994	79	44	74	77	119	393	1994		58	22	80	
1995				1995	76	40	56	68	90	330	1995		54	30	84	
1996	1		1	1996	69	33	59	54	105	320	1996	5	55	35	95	
1997	5	6	11	1997	63	32	63	69	82	309	1997	6	57	40	103	
1998	8	6	14	1998	63	34	62	67	84	310	1998	8	46	63	117	
1999	8	6	14	1999	58	33	67	92	12	20	282	1999	12	40	61	113
2000	10	5	15	2000	61	33	64	89	29	13	289	2000	20	37	51	108
2001	7	5	12	2001	60	35	52	95	35	13	290	2001	18	37	44	99
NOUVELLES INSCRIPTIONS																
1992				1992	62	14	35	30	49	190	1992		28	4	32	
1993				1993	54	18	23	32	38	165	1993		20	6	26	
1994				1994	45	20	35	36	25	161	1994		16	7	23	
1995				1995	36	15	23	20	16	110	1995		10	10	20	
1996	1		1	1996	33	18	28	21	20	120	1996	5	12	5	22	
1997	5	6	11	1997	35	17	28	38	26	144	1997	1	14	7	22	
1998	9	7	16	1998	38	17	27	34	42	158	1998	2	7	18	27	
1999	7	2	9	1999	34	16	29	49	12	1	141	1999	5	10	11	26
2000	10	2	12	2000	40	17	20	41	21	13	152	2000	10	10	12	32
2001	7	3	10	2001	28	18	15	35	16	5	117	2001	3	9	3	15
DIPLÔMES DÉCERNÉS																
1990				1990	16	13	25	11	9	74	1990		5		5	
1991				1991	46	11	20	11	11	99	1991		5		5	
1992				1992	29	18	39	11	19	116	1992		3		3	
1993				1993	33	13	24	10	7	87	1993		4		4	
1994				1994	35	12	21	25	10	103	1994		3		3	
1995				1995	28	21	20	26	9	104	1995		3		3	
1996				1996	31	15	24	22	31	123	1996		3	2	5	
1997				1997	21	28	15	11	9	84	1997		7	4	11	
1998	1		1	1998	22	13	12	12	8	67	1998		7	4	11	
1999	3	1	4	1999	32	12	18	16	18	96	1999		4	3	7	
2000	2	0	2	2000	32	16	20	27	1	17	113	2000	1	6	4	11
2001	5	1	6	2001	29	13	14	21	3	1	81	2001	0	2	6	8

- 1 DESS en gestion urbaine pour les pays en développement
2 DESS en montage et gestion des projets d'aménagement

- 1 Maîtrise en aménagement du territoire et développement régional
2 Maîtrise *in Urban Planning*
3 Maîtrise en urbanisme
4 Maîtrise en aménagement (5 options)
5 Maîtrise conjointe UQAM-INRS en études urbaines
6 Maîtrise conjointe ENAP-INRS-UQAM en analyse et gestion urbaines. Ce programme n'est plus offert que par l'ENAP depuis 2000

- 1 Doctorat en aménagement du territoire et développement régional
2 Doctorat en aménagement
3 Doctorat conjoint INRS-UQAM en études urbaines; les données présentées ici sont celles du système GDEU

Source : système GDEU (RECU) du ministère de l'Éducation.

Tableau 4 – Données sur le corps professoral

	Professeurs réguliers ¹					Nombre de cours de 3 crédits donnés par les chargés de cours ²		
	Nombre à l'automne			Âge moyen en 2001	Détenteurs de doctorat en 2001	1992	1998	2001
	1992	1998	2001					
Architecture								
Laval – École d'architecture	22	18	16	49	10	13	17	10
McGill – École d'architecture	13	10	13	55	5	30	34	n.d.
UdeM – École d'architecture	23	17	19	53	6	29	42	8
Architecture de paysage								
UdeM – École d'architecture de paysage	8	8	9	52	2	15	3	10
Design								
UdeM – École de design industriel	9	8	11	53	5	16	19	10
UQAM – École de design ³	29	25	24	52	9	33	26	52
Aménagement, urbanisme et études urbaines								
Concordia – Études urbaines (dép. de géographie)	1	3	3	n.d.	3	8	7	4
Laval – Département d'aménagement	4	7	7	50	5	3	3	3
McGill – École d'urbanisme	4	4	3	47	2	3	3	n.d.
UdeM – Institut d'urbanisme	17	17	17	54	8	17	7	4
UQAM – Dép. d'études urbaines et touristiques ⁴	19	19	17	52	17	26	12	16
INRS - Urbanisation, Culture et Société (UCS)	22 ⁵	18 ⁵	17	53	16	0	0	0

Source : établissements universitaires.

- 1 Professeurs détenant des postes réguliers, «... qu'ils soient engagés à temps complet dans des activités régulières d'enseignement ou de recherche, en sabbatique ou en perfectionnement.» (EPE, CREPUQ, 1996).
- 2 Incluant les chargés de formation pratique. Les données couvrent la session d'automne.
- 3 Sur le total de 25 professeurs en 1998, 13 se consacraient à l'enseignement et à la recherche/création en design de l'environnement.
- 4 Sur les 18 professeurs à plein temps et les deux professeurs à mi-temps en 1998, dix se consacraient exclusivement au champ de l'urbanisme et des études urbaines, quatre s'inscrivaient exclusivement dans le champ des études touristiques, quatre travaillaient dans ces deux champs et deux étaient essentiellement affectés à l'École supérieure de mode de Montréal.
- 5 Ressources de l'INRS-Urbanisation avant la fusion.

Tableau 5 – Données sur le financement de la recherche

	Subventions (en K\$) d'organismes reconnus ¹			Subventions (en K\$) d'autres organismes			Contrats (en K\$)			Totaux (en K\$)			Montants annuels moyens/prof. régulier ²				Nb prof. 2001
	1999-2000	2000-2001	Total	1999-2000	2000-2001	Total	1999-2000	2000-2001	Total	1999-2000	2000-2001	Total	Organis. reconnus	Autres organismes.	Contrats	Total	
Architecture																	
Laval – École d'architecture	149	130	279	12	35	47	238	37	275	399	165	564	8 729 \$	1 457 \$	8 588 \$	17 612 \$	16
McGill – École d'architecture	22	79	101	5	22	27	30	–	30	57	101	158	3 867 \$	1 043 \$	1 154 \$	6 063 \$	13
UdeM – École d'architecture	44	78	123	58	33	91	50	90	139	152	201	353	3 229 \$	2 384 \$	3 669 \$	9 282 \$	19
Architecture de paysage																	
UdeM – École d'arch. de paysage	27	20	47	107	1	108	311	439	750	444	461	905	2 611 \$	6 012 \$	41 660 \$	50 282 \$	9
Design																	
UdeM – École de design industriel	10	60	70	52	140	192	52	19	71	114	219	333	3 160 \$	8 707 \$	3 248 \$	15 116 \$	11
UQAM – École de design	152	335	487	18	18	35	181	15	196	350	368	718	10 146 \$	739 \$	4 075 \$	14 959 \$	24
Aménagement, urbanisme et études urbaines																	
Concordia – Dép. de géographie	208	182	390	36	19	55	–	–	–	244	201	445	17 747 \$	2 483 \$	–	20 230 \$	11
Laval – Dép. d'aménagement	678	817	1 495	–	35	35	269	286	554	678	852	1 530	106 790 \$	2 503 \$	39 605 \$	109 293 \$	7
McGill – École d'urbanisme	29	26	55	8	–	8	–	–	–	37	26	62	9 101 \$	1 292 \$	–	10 393 \$	3
UdeM – Institut d'urbanisme	36	86	122	25	9	35	158	70	228	220	166	385	3 601 \$	1 019 \$	6 710 \$	11 330 \$	17
UQAM – Dép. d'étu. urb. et touris.	556	583	1 139	61	38	99	423	205	628	1 040	826	1 866	33 507 \$	2 913 \$	18 465 \$	54 885 \$	17
INRS – Urban., Culture et Société	614	663	1 277	1 364	1 707	3 071	961	1 273	2 234	2 939	3 643	6 582	37 559 \$	90 324 \$	65 706 \$	193 588 \$	17

Source : établissements universitaires.

1 Organismes reconnus selon le Système d'information sur la recherche universitaire (SIRU).

2 Selon le nombre de professeurs à l'automne 2001, tel que défini au tableau 4.

Tableau 6
Crédits-étudiants au premier cycle à l'automne 2001

	Crédits-étudiants «exogènes»	Total	Taux
ARCHITECTURE			
Laval	243	4 120	6%
McGill (pour toute l'année 2001-2002)	659	3 911	17%
UdeM	918	4 292	21%
ARCHITECTURE DE PAYSAGE			
UdeM	141	1 901	7%
DESIGN			
UQAM	3 050	6 029	51%
UdeM	444	5 153	9%
AMÉNAGEMENT, URBANISME ET ÉTUDES URBAINES			
Concordia	1 713	4 473	38%
Laval ¹	0	0	–
McGill (pour toute l'année 2001-2002) ¹	13	13	100%
UdeM	261	1 434	18%
UQAM	2 250	3 843	59%

1 Les universités Laval et McGill n'offrent pas de programmes au premier cycle en urbanisme ou études urbaines. L'Université McGill compte toutefois quelques cours de service.